



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Mayo, le 18 octobre 2023

Aux contribuables de la susdite municipalité.

Avis-vous est donné par la présente, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Mayo est convoquée par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Lucille Labonté, pour être tenue le 23 octobre 2023 à 18h30 au bureau municipal situé au : 20, chemin McAlendin à Mayo et que les sujets suivants seront pris en considération :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt et acceptation des soumissions – Travaux de stabilisation de talus du chemin Burke
5. Acceptation de l'offre de service – WSP – Surveillance des travaux et laboratoire
6. Dépôt et acceptation des soumissions – Ponceau du 586, ch. de la Rivière-Blanche
7. Dépôt et acceptation des ordres de changement no. 1 et 2 – Réfection du chemin de la Rivière-Blanche
8. Période de questions concernant l'ordre du jour
9. Levée de l'assemblée.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les sujets mentionnés à l'ordre du jour.

Donnée à Mayo, ce 18^e jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-trois.

Lucille Labonté

Directrice générale/greffière-trésorière